

LES AXES ET LES OBJECTIFS DU PROJET 2019-2022

I. Axes prioritaires et objectifs

Axe 1 : La maîtrise de la langue française, notamment à l'oral et à l'écrit.

- Développer et assurer une meilleure maîtrise de la langue orale et écrite
- Parler, lire, écrire pour communiquer
- Rédiger et lire différents types d'écrits.
- Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent
- Enrichir le bagage lexical en lien avec les activités de classe
- Exprimer ses idées dans un groupe
- Améliorer ses capacités d'expression en structurant son langage (vocabulaire et syntaxe)
- Développer le goût de lire et d'écrire, la création et l'expression artistiques ainsi que l'initiation des élèves aux sciences et aux techniques
- Amélioration de l'enseignement de la langue vivante

AXE 2 : Développer la culture scientifique

- Résoudre des problèmes relevant des quatre opérations
- Développer le goût de la recherche, du raisonnement, de l'argumentation
- Améliorer les compétences en numération
- Maîtriser la culture et la démarche scientifique
- Intégrer les élèves au fonctionnement et à la vie de l'école
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Augmenter l'utilisation des TUIIC au sein des classes
- Utiliser les TUIIC pour améliorer la communication avec les familles
- Développer les connaissances et les compétences des élèves dans l'utilisation de l'outil informatique pour permettre leur maîtrise des TICE et la validation du B2i.

Axe 3 : Éducation à la citoyenneté et au développement durable - Ouverture au milieu d'accueil

- Intégrer les élèves au fonctionnement et à la vie de l'école
- Développer l'autonomie des élèves
- Sensibiliser les élèves au développement durable
- Accepter et respecter les règles de la vie en collectivité
- Améliorer le respect et la connaissance de l'autre avec ses différences
- Prendre conscience de son environnement et apprendre à le respecter
- Développer les rencontres et les échanges entre les élèves de l'EFFR et les élèves des écoles de la région.
- Ouvrir les élèves à la culture locale, nationale

II. Axes prioritaires et actions envisagées

Le projet d'école sera évalué au terme de chaque année scolaire : améliorations obtenues, obstacles observés et améliorations à envisager.

<u>Axe prioritaire 1</u> : Renforcer la maîtrise de la langue française, notamment à l'oral et à l'écrit	
ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1/ Développer et assurer une meilleure maîtrise de la langue orale et écrite 2/ Dynamiser les usages de la BCD et enrichir la culture littéraire de chacun 3/ Développer les techniques théâtrales (mise en voix – production orale en continu, écriture et mémorisation, linguistique, phonologie, syntaxe, lexique) 4/ Renforcer la continuité entre l'école et le collège par la mise en place de projets en langue vivante. 5/ Développer des démarches pour valider les niveaux A1 et A2 du CECRL. 6/ Journée des langues	<ul style="list-style-type: none">➤ Résultats aux évaluations nationales➤ Réinvestissement du vocabulaire au quotidien➤ Amélioration des performances orales et/ou écrites➤ Changement dans le comportement de lecteur et d'orateur des élèves➤ Développer la confiance et l'aisance dans l'expression en anglais

<u>Axe prioritaire 2</u> : Développer la culture scientifique	
ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
7/ Mettre du lien entre les notions de résolution de problèmes et le vocabulaire mathématique utilisé 8/ Utiliser « le questionner le monde » et les mathématiques pour parler, réfléchir, lire et écrire 9/ Atelier manipulation en mathématiques 10/ Mettre en place le cahier des sciences 11// Créer et faire vivre un site d'école (Utiliser le site d'école pour mettre en valeur les travaux des élèves, communiquer avec les familles, développer les compétences en langue orale et écrite.)	<ul style="list-style-type: none">➤ Argumentation des élèves dans la démarche de résolution de problèmes➤ Evaluation réalisée à l'écrit et à l'oral en particulier pour la compréhension de l'énoncé➤ Existence du cahier, suivi sur 3 ans.➤ La fréquentation du site d'école est-elle en augmentation ?➤ Le document B2i est-il régulièrement complété ?➤ Les TUIC sont-ils un support de travail dans toutes les disciplines ?

Axe prioritaire 3 : Éduquer à la citoyenneté et au développement durable
Ouverture au milieu d'accueil

ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
12/ Mise en place de représentants des élèves (conseil d'école) 13/ Développer les activités de citoyenneté et les travaux de groupe au sein de la classe et de l'école 14/ Participer à des actions de protection de l'environnement 15/ Découvrir son environnement culturel, économique et historique	<ul style="list-style-type: none">➤ Respect des règles de vie et fonctionnement de l'école➤ Respect de soi et respect des autres➤ Changements dans les comportements d'éco-citoyens➤ Bon fonctionnement interne de l'école. Amélioration de la vie de l'école